

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Je soussigné, Philippe HOURDAIN, Président de la CCI de région Hauts-de-France,

- Vu l'article R.711-68 du Code du Commerce,
- Vu le Règlement intérieur, et notamment l'article 2.2.8,
- Vu l'élection du Président lors de l'installation de l'Assemblée Générale de la CCIR Hauts-de-France en date du 9 décembre 2021,
- Vu la délibération approuvée lors de l'installation de l'Assemblée Générale de la CCIR Hauts-de-France en date du 9 décembre 2021, portant sur les pouvoirs consentis à son Président,

Décide :

Sur proposition du Directeur Général :

Article 1

De donner délégation de signature à Monsieur Christophe HOUBERT, Directeur Régional de la Formation, à effet de signer toutes demandes de subvention ou toutes candidatures à appel à projets se rapportant aux activités de formation de la CCI de région Hauts-de-France.

Article 2

De donner délégation de signature aux collaborateurs suivants, à effet de signer, dans les conditions et CCI /services visés ci-après :

Dans le cadre des activités des centres de formations :

- **Tous devis/propositions commerciales à destination des clients des centres de formation, toutes offres de service dans le cadre de consultations de marchés publics, sans limite de montant**

<u>CCI / SERVICE FORMATION</u>	<u>NOM/PRENOM</u>	<u>FONCTION</u>	<u>CONDITIONS</u>
CCIR HAUTS DE FRANCE : DIRECTION DE LA FORMATION	Christophe HOUBERT	Directeur Régional de la Formation	en cas d'absence ou d'empêchement des collaborateurs dont la liste suit
	Jean-Marc DURIEZ	Directeur des Formations Entreprises	Délégation permanente
	Laurence HURNI	Directrice Emploi & Compétences	Délégation permanente
LAHO FORMATION ARTOIS-DOUAISIS	Maximilienne DUBRUQUE	Directrice de centre	Délégation permanente
	Gary FRANCOIS	Responsable d'activité	Délégation permanente
	Nathalie BENTZ	Responsable d'activité	Délégation permanente
	Magalie TREILLE	Responsable d'activité	Délégation permanente
	Bénédicte CLEP	Responsable d'activité	Délégation permanente
	Julie BRIOU	Responsable Emploi Formation	Délégation permanente
	Nathalie BONVARLET	Responsable d'activité	Délégation permanente

LAHO FORMATION GRAND HAINAUT	Virginie FROIDEVAL	Directrice de centre	Délégation permanente
	Julie BAL	Responsable d'activité	Délégation permanente
	Fabienne CHEVAL	Chef de projet Marketing	Délégation permanente
	Christine DETOURBE	Chef de projet Marketing	Délégation permanente
	Stéphane DISSAUX	Chef de projet Marketing	Délégation permanente
	Isabelle HOURDIN	Responsable Programme	Délégation permanente
	Olivier LEMOR	Responsable d'activité	Délégation permanente
	Stéphane LIBERT	Responsable d'activité	Délégation permanente
	Philippe MOREEL	Directeur Inghenia	Délégation permanente
LAHO FORMATION GRAND LILLE	Sandrine DUCLOS	Directrice de centre	Délégation permanente
	Laurent VANDERCRUYSEN	Responsable commercial	Délégation permanente
	Philippe HEBBINCKUYS	Responsable commercial	Délégation permanente
GRAND LILLE : EGC	Lorraine MOREL-LYON	Directrice d'Ecole	Délégation permanente
LAHO FORMATION AISNE	Lucie RICHARD	Directrice de centre	Délégation permanente
LAHO FORMATION OISE	Joao INACIO	Directeur de centre	Délégation permanente
LAHO FORMATION LITTORAL HDF	Arnaud VASSEUR	Directeur de centre	Délégation permanente
	Ludovic LEGRAND	Responsable d'activité	Délégation permanente
	Didier LHOMEL	Responsable d'activité	Délégation permanente
LAHO FORMATION LITTORAL Site de Dunkerque	Philippe MARSY	Directeur de centre	Délégation permanente

Article 3

De donner délégation de signature aux collaborateurs suivants, à effet de signer, dans les conditions et CCI /services visés ci-après :

Dans le cadre des activités des centres de formations :

- **Tous courriers relatifs à l'administration des ventes, et notamment les relances factures clients impayées**

<u>CCI / SERVICE FORMATION</u>	<u>NOM/PRENOM</u>	<u>FONCTION</u>	<u>CONDITIONS</u>
LAHO FORMATION ARTOIS-DOUAISIS	Thierry MAHAUT	Directeur du Pôle Comptabilité CCI	Délégation permanente
	Colette COOL	Comptable	Délégation permanente
LAHO FORMATION GRAND HAINAUT	Virginie FROIDEVAL	Directrice de centre	Délégation permanente
	Nathalie MONSERGENT	Assistante spécialisée	Délégation permanente
LAHO FORMATION GRAND LILLE	Sandrine DUCLOS	Directrice de centre	Délégation permanente
	Barka Harmel	Responsable administrative	Délégation permanente
GRAND LILLE : EGC	Lorraine MOREL- LYON	Directrice d'Ecole	Délégation permanente
LAHO FORMATION AISNE	Lucie RICHARD	Directrice de centre	Délégation permanente

LAHO FORMATION OISE	Joao INACIO	Directeur de centre	Délégation permanente
LAHO FORMATION LITTORAL	Arnaud VASSEUR	Directeur de centre	Délégation permanente
	Sylvie LEFEBVRE	Responsable comptable	Délégation permanente
LAHO FORMATION LITTORAL Site de Dunkerque	Philippe MARSY	Directeur de centre	Délégation permanente

Article 4

De donner délégation de signature aux collaborateurs suivants, à effet de signer, dans les conditions et CCI /services visés ci-après :

Dans le cadre des activités des centres de formations :

- Toutes conventions de formation, y compris contrats d'apprentissage et de formation
- Toutes conventions de stage
- Toutes attestations de stage, y compris attestations CACES
- Toutes demandes d'agrément de titres professionnels
- Tout document lié à la rémunération de stagiaires
- Tous documents requis par les institutions et organismes partenaires de la formation et notamment les OPCO, le rectorat et la DREETS

<u>CCI / SERVICE FORMATION</u>	<u>NOM/PRENOM</u>	<u>FONCTION</u>	<u>CONDITIONS</u>
LAHO FORMATION ARTOIS-DOUAISIS	Maximilienne DUBRUQUE	Directrice de centre	Délégation permanente
	Julie BRIOU	Responsable Emploi Formation	Délégation permanente
	Nathalie BONVARLET	Responsable d'activité	Délégation permanente
LAHO FORMATION GRAND HAINAUT	Virginie FROIDEVAL	Directrice de centre	en cas d'absence ou d'empêchement des collaborateurs dont la liste suit
	Julie BAL	Responsable d'activité	Délégation permanente
	Isabelle HOURDIN	Responsable Programme	Délégation permanente
	Olivier LEMOR	Responsable d'activité	Délégation permanente
	Stéphane LIBERT	Responsable d'activité	Délégation permanente
	Philippe MOREEL	Directeur Inghenia	Délégation permanente
LAHO FORMATION GRAND LILLE	Sandrine DUCLOS	Directrice de centre	Délégation permanente
GRAND LILLE : EGC	Lorraine MOREL-LYON	Directrice d'Ecole	Délégation permanente
LAHO FORMATION AISNE	Lucie RICHARD	Directrice de centre	Délégation permanente
LAHO FORMATION OISE	Joao INACIO	Directeur de centre	Délégation permanente
	Stéphanie CARDOT	Responsable UFA à Beauvais	Délégation permanente
	Xavier DELCROIX	Responsable UFA à Nogent	Délégation permanente
LAHO FORMATION LITTORAL HDF	Arnaud VASSEUR	Directeur de centre	Délégation permanente
	Ludovic LEGRAND	Responsable d'activité	Délégation permanente
	Didier LHOMEL	Responsable d'activité	Délégation permanente

LAHO FORMATION LITTORAL Site de Dunkerque	Philippe MARSY	Directeur de centre	Délégation permanente
---	----------------	---------------------	-----------------------

Article 5

De donner délégation de signature aux collaborateurs suivants, à effet de signer, dans les conditions et CCI locales/services visés ci-après :

Hors cadre des activités des centres de formation :

- Toute convention relative à l'organisation de périodes d'observation en milieu professionnel
- Toute convention de « mini-stage »

<u>CCI / SERVICE FORMATION</u>	<u>NOM/PRENOM</u>	<u>FONCTION</u>	<u>CONDITIONS</u>
CCIR HAUTS DE FRANCE / GRAND LILLE / AISNE	Philippe DIERICK	Responsable Direction Apprentissage	En cas d'absence ou d'empêchement du collaborateur suivant
	Sandrine BAILLEUL	Responsable Point Orientation Apprentissage	Délégation permanente
AMIENS-PICARDIE	Delphine MOURETTE	Directrice Commerce, Tourisme et Apprentissage	Délégation permanente
	Aymeric SIMON	Responsable Point Orientation Apprentissage	Délégation permanente
ARTOIS	Jennifer PAPET	Coordinatrice Point Orientation Apprentissage	Délégation permanente
GRAND HAINAUT	Nathalie DELELIS	Chargée de mission Point Orientation Apprentissage	Délégation permanente
LITTORAL HDF	Bénédicte WAYMEL	Manager Entreprendre	en cas d'absence ou d'empêchement des collaborateurs dont la liste suit
	Agathe SAINFEL	Directrice Développement Business et Partenariats	Délégation permanente

Article 6

De donner délégation de signature aux collaborateurs suivants, à effet de signer, dans les conditions et CCI /services visés ci-après :

Dans le cadre des activités des centres de formations :

- Tous contrats de vacations,
- Tout acte, décision et convention relatifs à la gestion du personnel vacataire, notamment la délivrance d'attestations, les correspondances
-

<u>CCI / SERVICE FORMATION</u>	<u>NOM/PRENOM</u>	<u>FONCTION</u>	<u>CONDITIONS</u>
LAHO FORMATION ARTOIS-DOUAISIS	Maximilienne DUBRUQUE	Directrice de centre	Délégation permanente

LAHO FORMATION GRAND HAINAUT	Virginie FROIDEVAL	Directrice de centre	Délégation permanente
	Valérie JOANNES	Contrôleur de Gestion	Délégation permanente
LAHO FORMATION GRAND LILLE	Sandrine DUCLOS	Directrice de centre	Délégation permanente
GRAND LILLE : EGC	Lorraine MOREL-LYON	Directrice d'Ecole	Délégation permanente
LAHO FORMATION AISNE	Lucie RICHARD	Directrice de centre	Délégation permanente
LAHO FORMATION OISE	Joao INACIO	Directeur de centre	Délégation permanente
LAHO FORMATION LITTORAL HDF	Arnaud VASSEUR	Directeur de centre	Délégation permanente
LAHO FORMATION LITTORAL Site de Dunkerque	Philippe MARSY	Directeur de centre	Délégation permanente

Article 7

De donner délégation de signature aux collaborateurs suivants, à effet de signer, dans les conditions et CCI /services visés ci-après :

Dans le cadre des activités des centres de formations :

- **Tout acte de procédure et décision disciplinaire à l'encontre des apprenants**

<u>CCI / SERVICE FORMATION</u>	<u>NOM/PRENOM</u>	<u>FONCTION</u>	<u>CONDITIONS</u>
LAHO FORMATION ARTOIS-DOUAISIS	Maximilienne DUBRUQUE	Directrice de centre	Délégation permanente
	Julie BRIOU	Responsable Emploi Formation	Délégation permanente
	Nathalie BONVARLET	Responsable d'activité	Délégation permanente
LAHO FORMATION GRAND HAINAUT	Virginie FROIDEVAL	Directrice de centre	en cas d'absence ou d'empêchement des collaborateurs dont la liste suit
	Julie BAL	Responsable d'activité	Délégation permanente
	Philippe MOREEL	Directeur Inghenia	Délégation permanente
	Aurore VINCENT	Responsable Programme	Délégation permanente
	Marie-Thérèse PORTIER	Responsable Programme	Délégation permanente
	Isabelle HOURDIN	Responsable Programme	Délégation permanente
	Patrice LOURDAIS	Responsable Programme	Délégation permanente
LAHO FORMATION GRAND LILLE	Sandrine DUCLOS	Directrice de centre	Délégation permanente
GRAND LILLE : EGC	Lorraine MOREL-LYON	Directrice d'Ecole	Délégation permanente
LAHO FORMATION AISNE	Lucie RICHARD	Directrice de centre	Délégation permanente
LAHO FORMATION OISE	Joao INACIO	Directeur de centre	Délégation permanente
LAHO FORMATION LITTORAL HDF	Arnaud VASSEUR	Directeur de centre	Délégation permanente
LAHO FORMATION LITTORAL Site de Dunkerque	Philippe MARSY	Directeur de centre	Délégation permanente

Article 8

De donner délégation de signature aux collaborateurs suivants, à effet de signer, dans les conditions et CCI /services visés ci-après :

Dans le cadre des activités des centres de formations :

- Les marchés de fournitures et de service, ou bons de commande attachés à un marché régional, d'un montant inférieur à 5 000€ HT

<u>CCI / SERVICE FORMATION</u>	<u>NOM/PRENOM</u>	<u>FONCTION</u>	<u>CONDITIONS</u>
LAHO FORMATION ARTOIS-DOUAISIS	Maximilienne DUBRUQUE	Directrice de centre	Délégation permanente
LAHO FORMATION GRAND HAINAUT	Virginie FROIDEVAL	Directrice de centre	Délégation permanente
LAHO FORMATION GRAND LILLE	Sandrine DUCLOS	Directrice de centre	Délégation permanente
GRAND LILLE : EGC	Lorraine LYON	Directrice d'Ecole	Délégation permanente
LAHO FORMATION AISNE	Lucie RICHARD	Directrice de centre	Délégation permanente
LAHO FORMATION OISE	Joao INACIO	Directeur de centre	Délégation permanente
LAHO FORMATION LITTORAL HDF	Arnaud VASSEUR	Directeur de centre	Délégation permanente
LAHO FORMATION LITTORAL Site de Dunkerque	Philippe MARSY	Directeur de centre	Délégation permanente

Article 9

La présente délégation s'exerce pour une durée au plus égale au temps de la présente mandature. Elle n'emporte en aucun cas délégation de compétence et s'exerce dans le strict respect des procédures institutionnelles et internes dont les délégataires ont parfaitement connaissance.

Elle est révocable à tout moment et sans aucune motivation.

Fait à Lille, le 8 avril 2024



**Le Président
Philippe HOURDAIN**